



L'echo de Béchy

Bulletin d'information municipale

Le mot du maire

L'année 2010 ne s'annonçait pas dans des conditions les plus favorables. Tout le monde estimait que les subventions aux collectivités seraient réduites et ce fût le cas. Néanmoins, notre commune a été relativement favorisée afin de pouvoir entreprendre certains travaux : la réfection des peintures intérieures de l'Eglise y compris les statues intérieures et extérieures (grotte) ont été réalisées dans de bonnes conditions financières. En effet les subventions allouées par le Conseil Général (25 000 €) l'Etat (15 000 €) le Ministère de l'Intérieur (subvention de Madame la Députée Marie-Jo ZIMMERMANN de 10 000 €), ainsi que le remboursement sinistre de Groupama (6000 €) pour les dégâts des eaux ont nettement diminué la participation de la commune qui se monte à 30 000 €, ce qui représente un investissement de 1000 € par an si les peintures sont refaites tous les 30 ans comme ce fût le cas.

Je tiens à remercier au nom du Conseil Municipal et en mon nom personnel, toutes les personnes bénévoles qui ont œuvré afin que le nettoyage de l'Eglise soit terminé pour pouvoir célébrer un mariage programmé depuis fort longtemps.

Autre bonne nouvelle, (voir article Lotissement), c'est la possibilité d'augmenter la capacité de notre station, sans bourse déliée puisque la totalité des travaux sera couverte par 80 % de subvention, le reliquat devant être réglé par la redevance de dispense de fosse septique.

Par contre la subvention de l'Etat pour la création de deux classes nouvelles n'a pas été accordée pour l'année 2010. Malgré tout une subvention exceptionnelle du Ministère de l'Intérieur par l'intermédiaire de notre députée à d'ores et déjà été accordée pour un montant de 20 000 €.

Je réitère toute ma satisfaction de pouvoir travailler avec une équipe motivée qui sait prendre ses responsabilités et qui n'hésite pas à s'investir à chaque fois que le besoin s'en fait sentir et je suis fier de partager leurs idées qui, si elles sont justifiées, méritent d'être examinées avec le plus grand intérêt pour notre commune.

Notons que ce bulletin qui vous est proposé est pour la première fois complètement réalisé par la municipalité, impression comprise.

Soyez assuré que je suis toujours disponible pour vous dans la mesure de mes possibilités, attentif à vos problèmes que nous examinerons avec le maximum de bienveillance.

Gilbert Clause, Maire de Béchy

Horaires de la mairie

Ouverture au public :

Lundi de 16h30 à 18h30
Mercredi de 10h00 à 12h00
Vendredi de 16h30 à 18h00

Pour tout renseignement ou demande urgente, le secrétariat peut être contacté par téléphone le lundi de 14h00 à 18h30, le mercredi de 8h00 à 12h00 et le vendredi de 14h00 à 18h00 au 03 87 64 64 08 ou par email: commune.bechy@wanadoo.fr

Site web : <http://bechy.free.fr>

Formalités à faire en mairie

Vous emménagez à Béchy

Vous devez vous inscrire en mairie :
- sur le fichier domiciliaire (se munir de votre livret de famille)
- sur les listes électorales (se munir de votre carte d'identité)

Vous déménagez de Béchy

Vous devez signaler en mairie votre changement d'adresse

Carte d'identité

Les dossiers sont à constituer à la mairie de Béchy

Passeport biométrique

Les dossiers sont à constituer à la mairie de Rémyilly

L'enfouissement des réseaux : suite et fin

Une réunion de « fin des travaux » s'est enfin déroulée, rue Charles De Gaulle, en Juin dernier, avec les Entreprises THEPAULT, EUROVIA, et VRI bureau d'études Maître d'œuvre, en présence de conseillers municipaux. La pose des enrobés sur les trottoirs s'est terminée ce printemps tout comme la reprise des zones pavées. Les quelques imperfections d'alignement sont considérées comme mineures. En revanche, la société EUROVIA s'est engagée à refaire durant la 2^{ème} quinzaine de Juillet les joints des zones de réparation de l'enrobé sur la chaussée, ceci afin d'en améliorer la durée de vie par une meilleure étanchéité.

Pour l'éclairage public qui met en valeur notre église Saint Jean-Baptiste, VRI a finalement trouvé une entreprise expérimentée. Depuis la route départementale de contournement du village, on peut enfin voir à nouveau distinctement la rosace et la tour-clocher. Notons que l'éclairage de la façade de la mairie est également amélioré.

De Luppy vers Rémyilly, la traversée du village sans câbles aériens paraît ainsi plus dégagée et bien plus agréable. Sous réserve de vérification des dernières factures, les dépenses totales devraient tenir dans l'enveloppe budgétaire.



La rue Charles De Gaulle vue de la rue basse

Extension de l'école primaire

Béchy en bref

Les coteaux de Béchy : ça avance...

Après avoir présenté à la Direction Départementale du Territoire (DDT, ex-DDE) deux premières versions du permis d'aménager, en Juin 2009 et en Octobre 2009, tous les deux ayant été refusés, le 3^{ème}. déposé le 26 Février 2010 a enfin été accepté. Après trois mois de consultations auprès des différents services (chambre d'agriculture, syndicat des eaux, usine d'électricité de Metz, Police de l'eau...) celui-ci fût délivré le 23 mai 2010. Il a été accordé sous réserve de construire un nouveau clarificateur à la station d'épuration (voir page précédente). Les travaux de viabilisation des 48 parcelles devraient débuter en Septembre 2010, après que les terrains soient achetés aux particuliers. Ensuite commenceront les travaux de géomètre pour diviser ceux-ci en 48 lots d'une contenance plus ou moins grande de façon à permettre aux futurs constructeurs d'acheter à des prix abordables. Les premières maisons devraient sortir de terre au printemps 2011 et habitées pour l'automne, soit la rentrée scolaire 2011.

Pour accueillir les jeunes élèves du village dans les meilleures conditions, le conseil municipal projette des travaux d'agrandissement de l'école primaire. Ce projet se justifie d'ores et déjà par l'effectif actuel de l'école. En effet, le bâtiment actuel est à la limite de pouvoir accueillir tous les élèves. A la rentrée 2009 notamment, l'ouverture d'une classe supplémentaire avait été évoquée. Compte-tenu de l'augmentation de la population à prévoir d'ici quelques années avec le futur lotissement de la route de Luppy, cette extension est plus que jamais nécessaire. Ces travaux, dont un aperçu est donné par la simulation

graphique ci-dessous, s'accompagneront de la mise en place d'une rampe d'accès à la Mairie pour les personnes à mobilité réduite. Cette rampe sera construite à l'entrée principale du bâtiment.

Le dossier de permis de construire, déposé au mois de Juin est en cours d'instruction par les services du département.

Un engagement a déjà été pris par notre député Marie-Jo ZIMMERMAN pour une subvention d'un montant de 20 000 €. Le devis s'élève à une somme d'environ 150 000 €.



Une année scolaire bien remplie

Le 3^e trimestre fut riche pour les élèves du regroupement des écoles de Béchy, Flocourt, Tragny, et Thimonville.

L'un des faits marquants majeurs de ce trimestre a été la visite du Palais Bourbon par les CM1/CM2. Cette visite s'est inscrite dans le cadre du Parlement des enfants pour lequel l'école de Béchy a été retenue pour cette année.

Chaque année, une école de la circonscription est choisie pour participer à ce projet original d'instruction civique. Cette année, c'est donc l'école de Béchy qui s'est prêtée au jeu qui consiste à rédiger collectivement une proposition de loi et une question au président de l'Assemblée Nationale autour des thèmes du droit des enfants d'une part, et de la sécurité et de la santé d'autre part. Chacune des écoles désignées doit également organiser au sein de l'école l'élection du « député junior » de la circonscription. L'élève choisi par ses camarades a ensuite pour mission de participer à une session parlementaire où chacune des 577 circonscriptions de France est représentée par son député junior. Cette session s'est déroulée cette année le 5 Juin dernier. Une élève du regroupement scolaire y a donc participé.

Pour que tous les élèves de CM1/CM2 puissent visiter l'Assemblée Nationale, un voyage à Paris a donc été organisé au mois de Mai. Ce fut l'occasion pour toute la classe de visualiser les lieux où leur petite camarade siègerait le mois suivant.

Les élèves de CE1/CE2/CM1/CM2, quant à eux, se sont rendus à l'abbaye des Prémontrés, et ce grâce à l'association des Amis des Prémontrés. La visite leur a permis de s'imprégner de ce lieu plein d'histoire.

Les CP/CE1/CE2 sont allés à Strasbourg. Ce fut l'occasion pour eux de découvrir les canaux lors d'une balade de la ville en bateau. La visite du Vaisseau, musée scientifique pour les enfants, leur a ensuite permis d'aborder les sciences par une approche ludique.

Et les classes de maternelles ne sont pas en reste, avec une journée de visite à la ferme dans les environs de Château-Salins

Comme chaque année, l'année s'est terminée gaiement, en danse et en chanson avec la fête de l'école, lors de laquelle un repas convivial et des jeux étaient aussi au programme.

Mais déjà la rentrée prochaine se profile et verra naître de nouveaux projets pour les 116 élèves attendus.

Un grand merci aux municipalités du regroupement qui ont permis la réalisation des sorties et des projets de l'école, merci aux parents qui ont œuvré pour la fête de l'école et rendez-vous en septembre après des vacances méritées et qui, nous l'espérons, seront ensoleillées.



Les CP/CE1/CE2 visitent Strasbourg en bateau

On a tant besoin de nature

Point Vert
Magasin Vert

430 MAGASINS POUR VOTRE JARDIN
LA NATURE EST NOTRE MÉTIER

Magasin Vert

Route de Metz - Zone Commerciale des 5 Epis
REMILLY - ☎ 03 87 64 81 68

Les comptes de la commune

Béchy en bref

Les comptes 2009 et les budgets prévisionnels 2010 ont été approuvés lors du conseil municipal du 26 Mars 2010. La comptabilité de la commune se décompose en 2 comptes : un compte principal (M14) représentant la majeure partie des activités de la commune, et un compte dédié aux activités d'assainissement des eaux usées (M49). Vous trouverez ci-dessous une synthèse des principaux chiffres. Le détail peut être consulté en mairie.

Concernant les comptes de l'année 2009, nous observons cette année un déficit qui s'explique d'une part par l'importance des projets menés au cours de l'année (enfouissement des réseaux, bacs de rétention, city-stade et aire de jeux), et d'autre part par des subventions relatives à ces travaux qui n'ont pas été versées en 2009. Ces subventions devraient être versées en 2010.

Compte principal 2009 (M14)			
Dépense de fonctionnement	190 277,85 €	Recette de fonctionnement	261 568,83 €
Dépenses d'investissement	498 819,82 €	Recettes d'investissement	180 793,76 €
Dépenses totales	689 097,67 €	Recettes totales	442 362,59 €
Résultat de l'exercice 2009 (déficit)			- 246 735,08 €
Résultat brut de clôture 2008 (excédent)			312 974,68 €
Résultat brut de clôture 2009 (excédent)			66 239,60 €

Compte assainissement 2009 (M49)			
Dépense de fonctionnement	25 078,93 €	Recette de fonctionnement	27 556,89 €
Dépenses d'investissement	7 224,76 €	Recettes d'investissement	9 456,06 €
Dépenses totales	32 303,69 €	Recettes totales	37 012,95 €
Résultat de l'exercice 2009 (excédent)			4 709,26 €
Résultat brut de clôture 2008 (excédent)			11 607,06 €
Résultat brut de clôture 2009 (excédent)			16 316,32 €

Le budget principal prévisionnel 2010 a été réalisé compte-tenu des projets suivants : la réfection des peintures intérieures de l'église, l'extension de l'école primaire. Il inclut également un pontant de 59 000 € de dépenses d'investissement engagés en 2009 à payer en 2010 :

Budget principal prévisionnel 2010 (M14)			
Dépense de fonctionnement	265 000,00 €	Recette de fonctionnement	265 000,00 €
Dépenses d'investissement	571 800,00 €	Recettes d'investissement	571 800,00 €
Dépenses totales	836 800,00 €	Recettes totales	836 800,00 €

Le budget assainissement prévisionnel 2010 a été réalisé compte-tenu des travaux d'extension de la station d'épuration prévus cette année :

Budget assainissement prévisionnel 2010 (M49)			
Dépense de fonctionnement	25 500,00 €	Recette de fonctionnement	25 500,00 €
Dépenses d'investissement	212 800,00 €	Recettes d'investissement	212 800,00 €
Dépenses totales	238 300,00 €	Recettes totales	238 300,00 €

Amélioration de traitement pour la station d'épuration

L'« avis d'appel public à la concurrence » est paru le 30 Juin dernier dans le Républicain Lorrain pour la construction, sur le même site, d'un nouveau clarificateur dont la surface sera 4 fois plus grande que l'ancien, ce qui pourra traiter les rejets de 1200 habitants ainsi que les eaux claires en période de forte pluie ; ceci permettra également d'augmenter, à moindre coût, la capacité de l'aérateur et de mettre aux normes notre station construite en 1974.

L'ouverture des plis et l'analyse des offres demandées pour le 13 septembre devraient permettre une attribution du marché le mois suivant et une réception des travaux au printemps 2011. La maîtrise d'œuvre est assurée par le bureau d'études LVRD (Lorraine Voirie Réseaux Divers) de Mointois Flanville.

Rappelons que le devis de ces travaux est estimé à 400 000 € subventionnés par l'Agence de l'Eau Rhin Meuse pour un montant de 160 000 € (40%) et par le Conseil Général pour 40% également. Le reste, soit 20%, sera récupéré par la redevance de dispense de fosse septique (soit 2 000 € par pavillon au nombre de 48).

Propreté et sécurité au city-stade et aire de jeu

Ces deux investissements ont été réalisés pour permettre aux enfants de jouer sous la garde de leurs parents, et aux adolescents de faire du sport en équipes, tout ceci à moindre risque. Les revêtements de sol en particulier accueillent les chutes et les plongeurs du goal en les amortissant. Mais les matériaux utilisés sont des produits synthétiques qui ne résistent pas aux flammes et aux points chauds tels que mégots et autres braises emportées par le vent d'un barbecue trop proche. Les genoux ne résisteront pas non plus aux morceaux de verre cachés dans le gazon du city-stade.

Il est donc interdit de casser des bouteilles aux abords de ces aires de jeux, d'y jeter ses mégots de cigarette et d'y allumer des barbecues. Merci aux parents d'en convaincre leurs enfants et ados

D'autre part, la propreté de ces lieux comme de l'ensemble du village participe à notre bien être à tous et au plaisir que nous avons à vivre ici. Quelle déception de voir des ordures au sol quand des poubelles municipales sont à la disposition de tous un peu partout dans le village en général, et aux abords de l'aire de jeu et du city-stade en particulier.



GROUPAMA GRAND EST - Agence de Rémillly

Horaires d'ouverture :
Mardi, Mercredi, Vendredi
9h00 - 12h00 / 13h30 - 18h00
Jeudi 9h00 - 12h00
Samedi 9h00 - 12h00
13, place du Général de Gaulle - 57580 REMILLY
Tél. 0 810 810 616 - Fax 03 87 64 63 57

L'église fait peau neuve



Echafaudages dans l'église

Les travaux de peinture et nettoyage, commencés le 30 Mars par l'entreprise spécialisée KLING, se sont terminés fin Mai, juste à temps pour permettre le mariage de Céline RICHARD et Stéphane FOULIGNY le 5 Juin.

Des échafaudages impressionnants, 2300 m² de surface et 14 m de hauteur, ont été installés pour accéder aux voûtes les plus hautes. Quelques m² de plâtre, détériorés par des fuites de toitures, ont aussi été rénovés. Les murs et voûtes ont été lessivés puis revêtus d'une couche d'impression et 2 couches de peinture minérale. Les colonnes et pierres de taille ont été lavées, brossées et rincées à l'éponge. Les statues et tableaux du « Chemin de Croix » ont également été décapés et repeints. La réception des travaux reste à faire. La réfection des boiseries et le remplacement de 30m de plinthes, ainsi que le grand nettoyage après travaux ont été faits par la bonne volonté et la sueur de Christiane BITSCH, Régine

BRETELLE, Gilbert FOULIGNY, Jean-Pierre GEUENICH, Chantal et Pascal LEROY, Marguerite et François MARI, Claire NASSOY, Joël et Céline RICHARD. Un grand merci à tous ces bénévoles.

Les travaux électriques ont été menés conjointement par l'entreprise BARDOT pour remplacer les installations obsolètes. De nouveaux éclairages implantés dans certaines zones en conformité avec l'évolution du culte ont été pris en charge par le Conseil de Fabrique. Au préalable l'entreprise TOITULOR a nettoyé les gouttières et réparé les étanchéités en zinc. Une nacelle sera nécessaire aux dernières opérations encore à faire. Quelques volontaires (Jean-Pierre GEUENICH, Gilbert FOULIGNY, François MARI et David TARIS) installent des regards de visite aux pieds des descentes d'eau afin d'en faciliter les futurs débouchages.



L'équipe de bénévoles

Arrivées

Bienvenue à :

La famille Sébastien SCHMITT
La famille Jonathan BARATTIN
M. Thomas SCHROTZENBERGER
Famille Sylvie FAUQUET
M. Stéphane PERNOT
Famille Jérôme TRIDON
et GRUYER Emmanuelle

Départs

Bonne continuation à :

La famille Sophie THIRIAT
Madame Jeanne MULLER
La famille Jessica HARTMANN

Naissances

Longue vie à :

Heïdi DEVRIENT
Maxence KROMPHOLTZ
Jonas SCHROTZENBERGER

Mariages

Tous nos voeux de bonheur à :

Stéphane FOULIGNY
et Céline RICHARD

Décès

Sincères condoléances aux familles de
Serge BEURTON
Marcel MOUZIN
Angèle SURGET

Les activités de l'Etoile Sportive de Béchy

L'Etoile Sportive de Béchy, le club de foot du village a organisé la traditionnelle fête patronale les 9, 10 et 11 Juillet derniers. Deux soirées loto ont eu lieu. Les manèges étaient de la partie. Une centaine d'exposants du village mais aussi venus de toute la Lorraine (certains venaient des Vosges) ont bravé un soleil de plomb pour donner vie au vide grenier dans les rues du village. Les chineurs ont pu faire de bonnes affaires. Le dimanche soir, tout le monde a pu suivre la finale de la coupe du monde projeté dans la salle polyvalente, avant de conclure la soirée avec le feu d'artifice. Bravo à tous les bénévoles qui ont œuvré pour cette fête.



Les brocanteurs de la fête de l'ESB

Les prochaines échéances pour le club sont données dans le tableau ci-dessous :

05/08/10 à 19h	Reprise des entraînements séniors	22/08/10	Challenge Blaise
17/08/10 à 17h	Reprise des entraînements des jeunes (nés entre 2000 et 2005)	29/10/10	Loto

Les personnes intéressées pour s'intégrer dans les équipes sont invitées à se présenter à la reprise de l'entraînement ou à contacter M. Yves ZERGER, responsable du club, au 06 77 01 83 25.

Tarifs des services

Portion communale : 35 €
Droit de stationnement : 15 € / an
Concession cimetière :
150 € les 2m² pour 50 ans
Place au columbarium :
750 € pour 50 ans
Redevance assainissement :
0,85 €HT / m³
Dispense de fosse sceptique :
2000 €HT
Stère de bois à façonner (résidents Béchy) : 8 €HT
Stère de bois à façonner (extérieurs) : 10 €HT
Prix du stère relevé de couvert (chablis) : 3,35 €HT
Photocopie en mairie : 0,20 €
Location de la salle des fêtes :
contacter Mme MARI : 03 87 64 72 62
ou site web <http://bechy.free.fr>

Rappel : chats errants, déjections canines

Certains quartiers du village sont victimes de la prolifération des chats errants. Ce phénomène produit des dégâts matériels chez les habitants et ces bêtes peuvent être vecteur de maladies à l'homme (toxoplasmose, teigne). Merci à chacun de ne surtout pas nourrir ces animaux errants.

D'autre part, on peut noter la multiplication des déjections canines dans les espaces verts entretenus par la commune. Merci aux propriétaires de chiens de respecter la propreté de ces lieux.

SUPER U
les nouveaux commerçants

RÉMILLY
Tél. 03 87 64 62 63

ouvert non-stop tous les jours
de 8 h à 20 h

CARTE U La récompense de ma fidélité